

Information sur l'étiquetage obligatoire des articles traités au AQUA PRIMER 2907-02

Lorsqu'un article a été traité avec un produit de préservation du bois, et si l'on invoque ses propriétés biocides (par exemple protection contre les moisissures détruisant ou décolorant le bois), il faudra respecter les instructions d'utilisation suivantes qui sont conformes à la nouvelle Directive Européenne sur les Produits Biocides qui entre en vigueur le 1^{er} septembre 2013 :

à partir du 1^{er} juillet 2024, les articles traités avec du propiconazole ou qui contiennent du propiconazole ne sont pas mis sur le marché pour la production de meubles et de structures de jeux.

La personne chargée de la vente des produits traités, tels que des portes et des fenêtres, devra étiqueter ces articles en fournissant les détails indiqués ici pour AQUA PRIMER 2907-02 sur la FICHE D'INFORMATIONS ci-dessous.

Cet étiquetage doit être clairement visible, aisément lisible, et être conçu pour résister durablement. Au besoin, compte tenu de la taille de la fonction d'un article traité, l'étiquetage doit être imprimé sur l'emballage, le mode d'emploi ou la garantie.

Pour plus de détails, veuillez vous référer à la Réglementation sur les Biocides, 528/2012 Article 58, partie 3 :

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2012:167:0001:0123:FR:PDF>

FICHE D'INFORMATION SUR les articles traités au AQUA PRIMER 2907-02

Cet article a été traité avec un produit de préservation du bois : (Réglementé par la Directive 528/2012 sur les Biocides, PT8)	AQUA PRIMER 2907-02
a) Les articles traités au AQUA PRIMER 2907-02 contiennent :	Des biocides approuvés pour le type de produit 8
b) Les articles traités au AQUA PRIMER 2907-02 sont protégés contre :	Les moisissures détruisant ou décolorant le bois
c) Les articles traités au AQUA PRIMER 2907-02 contiennent les biocides suivants :	Propiconazole, IPBC
d) Les articles traités au AQUA PRIMER 2907-02 contiennent les nanomatériaux suivants :	-
Ce produit de préservation du bois AQUA PRIMER 2907-02 est fabriqué par :	Teknos A/S Industrivej 19 DK-6580 Vamdrup Tél. : +45 76 93 94 00

e) Précautions particulières à prendre pour les articles traités au AQUA PRIMER 2907-02 :

Afin de protéger les organismes aquatiques, évitez d'utiliser le bois traité à proximité d'un environnement aquatique (rivières, cours d'eau, lacs, etc.)

La surface du bois doit être enduite, par exemple avec du vernis ou de la peinture. La surface doit être enduite à intervalles réguliers.